

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de **PORNICHET**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille quinze,
Le vingt huit janvier, à dix neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique,
sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, DEUX, DESSAUVAGES, GUGLIELMI, LEVESQUE, DAGUIZE, JARDIN, GILLET, BOUYER, SAILLANT, CORNETI, FRAUX, ALLANIC, CHERON, CHESNEAU, RUSSELL, POUSSET, SIMON, HUCHET, CAZIN, BELLIOU, DUBOIS, ROBIN, BERTHELIER.

Date de convocation

22 janvier 2015

A l'exception de : Madame CARNAC et Monsieur TRICHET,
Madame SOBRAQUES-BRAYE qui a donné pouvoir à Monsieur PELLETEUR,
Madame PRUKOP qui a donné pouvoir à Madame DESSAUVAGES,

Formant la majorité des membres en exercice.

Date du
Conseil Municipal

28 janvier 2015

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Monsieur SAILLANT est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

3/ INCORPORATION DES BIENS VACANTS ET SANS MAITRE DANS LE DOMAINE PRIVE COMMUNAL - APPROBATION

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Présents --- 29

Votants ----- 31

RAPPORTEUR : Monsieur BEAUREPAIRE, adjoint au Maire

EXPOSE :

La loi du 13 août 2004, relative aux libertés et aux responsabilités locales, attribue la propriété des immeubles vacants et sans maître aux communes, et non plus à l'Etat comme c'était le cas auparavant dans le cadre des articles 539 et 713 du Code civil et de l'ancien article L25 du Code du domaine de l'Etat.

L'identification et l'acquisition des biens sans maître sont régies par les articles L1123-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques.

Cette modification facilite l'action des services municipaux, notamment dans le cadre des opérations d'aménagement.

Toutefois, la propriété reste transférée de plein droit à l'Etat, pour :

- ✓ les biens entrant dans le cadre des successions vacantes,
- ✓ les biens sans maître pour lesquels la Commune renonce à exercer son droit d'incorporation dans le domaine communal.

Les biens immobiliers énumérés dans le tableau ci-après ont fait l'objet d'une enquête préalable dont les résultats ont confirmé la présomption de leur statut de biens vacants sans maître au titre des dispositions de l'article L1123-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR

Parcelle	Propriétaire cadastré	Adresse du Terrain	Superficie
Section K n° 195	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	Vieil Ermur	380 m ²
Section K n° 282	ETAT PROPRIETAIRES NON FIABILISES	Le Pé d'Hermier	660 m ²
Section AE n° 473	M. HAPOST Pierre	Av de Moulin	318 m ²
Section AM n° 1399	M. CHOLLET Joseph	La Virée Loya	314 m ²
Section AM n° 654	Mme MAUGEY Marie	La Virée Loya	243 m ²
Section BP n° 94	SCI LA LANDE DE CAVARO	Chemin de Cavaro à la Lande	88 m ²
Section BP n° 33	SCI LA LANDE DE CAVARO	Av du Littoral	791 m ²
Section BP n° 31	SCI LA LANDE DE CAVARO	Av du Littoral	79 m ²
Section BP n° 121	SCI LA LANDE DE CAVARO	Av du Littoral	313 m ²
Section BR n° 3	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	Av du Littoral	800 m ²
Section AT n° 591	SCI DE CONSTRUCTION LES ASPERGERUS	Av des Pépinières	12 m ²
Section AT n° 592	SCI DE CONSTRUCTION LES ASPERGERUS	Av des Pépinières	21 m ²
Section AT n° 593	SCI DE CONSTRUCTION LES ASPERGERUS	Av des Pépinières	17 m ²
Section BC n° 99	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	Le Courtil Charlot	647 m ²
Section BC n° 101	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	Le Courtil Charlot	1 250 m ²
Section BC n° 100	M. MARO Joseph	Le Courtil Charlot	634 m ²
Section BE n° 272	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	Ile de la Villez Chaussée	264 m ²
Section BE n° 273	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	Ile de la Villez Chaussée	122 m ²
Section BE n° 274	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	Ile de la Villez Chaussée	179 m ²
Section BH n° 63	M. BODO Jean	Ile de Beauchamp	387 m ²
Section H n° 513	M. BERTHO Jean	Courtil Valisseau	286 m ²
Section H n° 514	M. BERTHO Jean	Courtil Valisseau	200 m ²

Parcelle	Propriétaire cadastré	Adresse du Terrain	Superficie
Section K n° 1124	ETAT PROPRIETAIRES NON FIABILISES	Le Grand Clos Bernard	751 m ²
Section K n° 891	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	Le Courtil du Lin	800 m ²
Section M n° 226	M. JAMES Gustave	Grand Courtil de la Villez Bo	708 m ²
Section M n° 1356	M. AMISSE Mathieu	La Mahaudière	190 m ²
Section M n° 191	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	Ile du Pré Durand	500 m ²
Section M n° 1350	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	La Mahaudière	1 150 m ²
Section M n° 796	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	Les Virées de Lande	65 m ²

Sur le fondement de cette enquête préalable, et sur avis de la Commission Communale des Impôts Directs, Monsieur le Maire a pris un arrêté en date du 19 mars 2014 constatant que les immeubles précités satisfont aux conditions mentionnées à l'article L1123-1 du Code général de la propriété des personnes publiques. Cet arrêté a été affiché, publié et notifié pour laisser aux propriétaires le temps de se faire connaître dans le délai de six mois.

Aucun propriétaire ne s'étant fait connaître dans le délai de six mois courant à compter de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité de l'arrêté, les biens énumérés sont présumés vacants et sans maître en vertu de l'article L1123-3 alinéa 3 du Code général de la propriété des personnes publiques.

Il est proposé au Conseil Municipal d'incorporer dans le domaine privé communal les biens vacants et sans maître listés ci-dessus.

DELIBERATION :

- ⇒Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
- ⇒Vu l'article 713 du Code civil,
- ⇒Vu le Code général des collectivités territoriales,
- ⇒Vu les articles L1123-1, L1123-2 et L1123-3 du Code général de la propriété des personnes publiques,
- ⇒Vu l'avis de la Commission Communale des Impôts directs en date du 19 mars 2014,
- ⇒Vu l'arrêté municipal n°55/2014 en date du 19 mars 2014, reçu en sous-préfecture le 3 avril 2014, déclarant biens vacants et sans maître les 29 parcelles figurant dans le tableau ci-dessus,
- ⇒Vu le certificat d'affichage du 9 janvier 2015 constatant un affichage du 30 mai 2014 au 30 décembre 2014,
- ⇒Vu les avis parus dans les annonces légales des journaux Ouest France et Echo de la Presqu'île Guérandaise respectivement en date du 3 juin 2014 et du 6 juin 2014,
- ⇒Vu les notifications faites aux derniers domiciles des derniers propriétaires connus et exploitants en date du 25 juin 2014,
- ⇒Vu l'avis de la commission urbanisme en date du 20 janvier 2015,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément à l'article L2121-20 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve l'incorporation dans le domaine privé communal des biens déclarés vacants et sans maître suivants :

Parcelle	Propriétaire cadastré	Adresse du Terrain	Superficie
Section K n° 195	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	Vieil Ermur	380 m ²
Section K n° 282	ETAT PROPRIETAIRES NON FIABILISES	Le Pé d'Hermier	660 m ²
Section AE n° 473	M. HAPOST Pierre	Av de Moulin	318 m ²
Section AM n° 1399	M. CHOLLET Joseph	La Virée Loya	314 m ²
Section AM n° 654	Mme MAUGEY Marie	La Virée Loya	243 m ²
Section BP n° 94	SCI LA LANDE DE CAVARO	Chemin de Cavaro à la Lande	88 m ²
Section BP n° 33	SCI LA LANDE DE CAVARO	Av du Littoral	791 m ²
Section BP n° 31	SCI LA LANDE DE CAVARO	Av du Littoral	79 m ²
Section BP n° 121	SCI LA LANDE DE CAVARO	Av du Littoral	313 m ²
Section BR n° 3	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	Av du Littoral	800 m ²
Section AT n° 591	SCI DE CONSTRUCTION LES ASPERGERUS	Av des Pépinières	12 m ²
Section AT n° 592	SCI DE CONSTRUCTION LES ASPERGERUS	Av des Pépinières	21 m ²
Section AT n° 593	SCI DE CONSTRUCTION LES ASPERGERUS	Av des Pépinières	17 m ²
Section BC n° 99	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	Le Courtil Charlot	647 m ²
Section BC n° 101	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	Le Courtil Charlot	1 250 m ²
Section BC n° 100	M. MARO Joseph	Le Courtil Charlot	634 m ²
Section BE n° 272	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	Ile de la Villez Chaussée	264 m ²
Section BE n° 273	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	Ile de la Villez Chaussée	122 m ²

Parcelle	Propriétaire cadastré	Adresse du Terrain	Superficie
Section BE n° 274	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	Ile de la Villez Chaussée	179 m ²
Section BH n° 63	M. BODO Jean	Ile de Beauchamp	387 m ²
Section H n° 513	M. BERTHO Jean	Courtil Valisseau	286 m ²
Section H n° 514	M. BERTHO Jean	Courtil Valisseau	200 m ²
Section K n° 1124	ETAT PROPRIETAIRES NON FIABILISES	Le Grand Clos Bernard	751 m ²
Section K n° 891	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	Le Courtil du Lin	800 m ²
Section M n° 226	M. JAMES Gustave	Grand Courtil de la Villez Bo	708 m ²
Section M n° 1356	M. AMISSE Mathieu	La Mahaudière	190 m ²
Section M n° 191	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	Ile du Pré Durand	500 m ²
Section M n° 1350	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	La Mahaudière	1 150 m ²
Section M n° 796	DOMAINES PROPRIETAIRES INCONNUS	Les Virées de Lande	65 m ²

- Autorise Monsieur le Maire à prendre l'arrêté relatif à la constatation de cette incorporation dans le patrimoine communal desdits biens.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant dûment habilité à signer tous documents et actes relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR